



La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 10 fr. la ligne; Echos: 5 fr.; 2^e page 3 fr. Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine: 15 fr. par an France 12 — Etranger 20 fr. par an

Le prêts du gouvernement et la mentalité en temps de crise

Parmi les abominables procédés qui faussent la vie moderne, il n'en est pas de plus désastreux, après le protectionnisme, que la généralisation des opérations à crédit. Il y a, en effet, plus de la moitié de la population qui vit d'agrio sur les ressources d'une minorité qui travaille et produit. C'est véritablement la tare de l'époque actuelle, car on ne compte plus de nos jours les gens qui ont hypothéqué leurs biens très au delà des limites acceptables et qui prétendent exiger du gouvernement, c'est-à-dire de la collectivité, de nouvelles avances qu'ils ont la certitude de ne pas rembourser.

Prudemment, mais peut-être trop tard déjà, les banques ont fermé leurs guichets à la longue théorie de quémandeurs insatiables, cette mesure indispensable a frappé les bons et les mauvais payeurs, car en matière commerciale la chute des uns entraîne la culbute des autres, et une grande partie de la crise provient des difficultés qu'éprouvent les entreprises les plus honnêtes à échapper à la méfiance générale.

C'est dans ces conditions que l'Etat a entrepris lui-même d'intervenir, soit en créant des organismes nouveaux, soit en finançant des organismes déjà existants en vue de faciliter les prêts de toute nature aux agriculteurs, commerçants et industriels. L'idée ne serait pas mauvaise s'il existait un crible capable de séparer les affaires honnêtes et de jeter aux ordures toutes les combinaisons louches, pour ne pas dire plus.

Ce que les banques, spécialisées en la matière, ont renoncé à poursuivre, c'est l'Etat qui, avec le bon argent du contribuable, avec les impôts qui accablent tous ceux qui travaillent et qui produisent, va tenter de le réaliser. Or, peu à peu, nos gouvernants sont toujours prisonniers de la politique et nos bons derniers comptants iront remplir les poches de tout un monde d'aigrefins qui vit de chantage et ne consent à ne pas organiser le grabuge qu'à la condition qu'on y mette le prix. Quand un chef résiste et fait front, la violence des attaques redouble et des manœuvres insidieuses ne tardent pas à le paralyser.

Alors que le crédit ne devrait jouer que sur un ensemble d'individus animés de la plus scrupuleuse bonne foi, puisqu'avant de faire crédit d'argent on est obligé de faire crédit de confiance, on ne rencontre actuellement que des débiteurs bien décidés par avance à ne pas tenir leurs engagements. Il est devenu de règle de s'octroyer des petits moratoires que les tribunaux déboussolés ne manquent jamais de confirmer par ces temps de crise et ainsi vont les choses à une époque où l'honnêteté commerciale n'existe plus, la faillite n'entraînant plus l'honorabilité des familles elles-mêmes inexistantes.

Il faut donc prendre garde à l'usage qui sera fait des sommes prêtées par le gouvernement, c'est d'autant plus nécessaire que la centralisation des recettes et des dépenses des divers services du protectorat ne paraît pas être réalisée de façon à laisser apparaître immédiatement les erreurs inévitables ou même les malversations.

On ne manquera pas de cœurs généreux pour étaler la misère véritable du fellah pendant les années de sécheresse ou les souffrances de l'artisan en temps de crise, mais quand vient l'heure bénie de la distribution, quelle est la part qui va réellement soulager l'infortuné du mesquin ?

Le scandale de la Caisse Régionale est pourtant toujours d'actualité, il ne faudrait pas gratter beaucoup pour mettre à jour encore de ci de là d'audacieux découverts dont les contribuables tunisiens feront les frais, alors que les heureux bénéficiaires roulent automobile dans des carrosseries de grand luxe.

A-t-on jamais pensé que les campagnes de presse qui poussent à outrance l'Etat dans la voie des avances et des prêts de toute nature, pouvaient être alimentées par les classes vraiment nécessiteuses de

la population ? Le pauvre, lui, souffre en silence, soit qu'il remue la terre ingrate, soit qu'il peire dans sa misérable échoppe, car déjà l'ouvrier d'usine syndiqué est un demi-bourgeois pour lequel la société a toutes sortes de prévenances. Il représente une force, et nos gouvernants ont pris l'habitude de s'incliner toujours devant la force, que cette force soit la force du nombre ou la force de l'argent.

Il y a pourtant des gens qui ont besoin qu'on leur fasse crédit, mais les mauvais payeurs sont en train de tuer le crédit, comme les mauvais patrons et les mauvais ouvriers ont eux-mêmes déjà tué le capital; le marasme actuel n'a pas d'autre cause que la généralisation des procédés artificiels dans l'organisation financière des petites et des grosses affaires. Nous vivons aujourd'hui comme ces malades qui n'absorbent plus de nourriture saine et ne se soutiennent que par les ressources de la thérapeutique, on peut juger par là combien de temps encore peut durer cette alimentation exceptionnelle.

CIVIS. BULLETIN

Cent millions de déficit !

D'après notre excellent confrère « Tunisie-Socialiste », il y aurait actuellement un déficit d'une trentaine de millions sur les prévisions budgétaires, ce qui, à ce rythme, ferait cent millions enclon à la fin de l'exercice en cours.

Cent millions ? La belle affaire quand on a sous la main les moyens de les récupérer et sans faire crier personne.

Avant la session du Grand Conseil, nous avons donné les taxes qu'il faudrait établir sur les bicyclettes et les essences. Mais on n'a rien voulu savoir, on a même réduit la taxe proposée par l'Administration, ce qui fut une grande faute.

Aujourd'hui, l'Algérie nous a montré la voie à suivre, pour combler son déficit qui s'élevait à cent cinquante millions.

Soixante-quinze seront couverts par l'augmentation des droits de douane sur l'essence qui seront portés au même taux qu'en France.

L'essence payait 30 francs de moins en Algérie que dans la Métropole. C'était absolument inadmissible, dit le « Républicain », de l'ami Morinaud.

Et nous partageons son opinion et réclamons le même relèvement qu'ont voté les Délégations financières d'Algérie.

Le « Républicain » fait encore remarquer qu'il n'en coûte pas un centime de plus aux Compagnies pétrolières de porter l'essence dans les réservoirs des ports algériens que dans ceux de France.

L'an dernier nous avons consommé plus de 60 millions de litres d'essence et la circulation des autos ayant plutôt augmenté malgré la crise, les finances récoltaient au moins autant qu'un département algérien, sinon plus.

Reproduisons pour ceux qui l'ont oublié ou n'en ont pas eu connaissance, les chiffres que nous avons cueillis dans le « Messager » de l'Algérie du 28 août :

ALGERIE :	
Droits de douane	17 »
Taxe de circulation	35 »
Cetrol de mer	5 »
Droits de statistiques	0 06
Surtaux de péréquation	10 40
Péage	0 24
	67 70
Timbre redevance Douane 3 % ..	0 20
	67 90
TUNISIE :	
Droits de douane	11 50
Taxe de consommation (augmentée de 3 francs depuis le 1 ^{er} janvier 1933)	11 »
Droits de statistique	0 06
	22 56

Il n'y a donc pas lieu de se casser les méninges pour trouver la matière impossible qui comblerait le déficit et sans faire crier le contribuable, car les sociétés devraient livrer l'essence au même prix qu'en France et chez notre voisine l'Algérie.

L. de P.

LA TUNISIE A L'ORDRE DU JOUR

Nous découpons dans les colonnes du « Petit Matin » l'enquête faite à Tunis pour le compte de l'« Intransigeant » par notre confrère Pierre Dubard. En voici quelques passages :

« Sur la route, mon conducteur rencontra des amis. Ce fut d'abord un ouvrier des P.T.T., puis ce fut un gendarme et chaque fois j'apprenais que de modestes employés avaient leur voiture et je découvrais qu'ils avaient une vie infiniment plus large que celle de leurs collègues de France. Il est juste que l'isolement dans le bled ne soit pas sans compensation. Mais comme je suis curieux professionnellement, je voulais savoir les choses avec exactitude et je demandai la liste des indemnités qui s'ajoutent aux traitements des fonctionnaires en Tunisie.

« Je m'exécuse de la reproduire ici, parce qu'elle est longue, mais c'est sa longueur qui en fait tout l'intérêt :

« Majoration tunisienne du tiers, indemnités pour charges de famille, secours, indemnités de résidence, frais de nomination au premier emploi, frais de déplacement, travaux supplémentaires, indemnités de logement, frais de représentations, indemnités de monture, frais d'indemnité du Sud, indemnités d'habillement, subventions à la Société de Prévoyance, compléments de traitement pour travaux d'Etat, rétributions régionales de service, primes et indemnités d'insuffisance ou d'interdiction de clientèle, indemnités de technicité, indemnités de travaux extraordinaires, primes d'arabe, indemnités de gestion, remises spéciales, indemnités de déplacement, indemnités de caisse, indemnités de responsabilité et cette liste, déjà longue n'est pas complète et il existe encore d'autres indemnités si peu définies que l'Administration les classe elle-même sous la rubrique : indemnités diverses.

« L'ensemble de ces indemnités augmente de 50 % les traitements. Autre résultat, l'entretien du personnel administratif en Tunisie absorbe plus de la moitié, exactement 54 %, du total des dépenses budgétaires.

« Je crois pouvoir dire sans exagération que cela est un abus ! »

Au sujet de l'usure, il écrit : « Ainsi le mal s'est aggravé avec la crise, il est devenu catastrophique. Les échéances arrivent sans contre-partie. Chaque semaine la liste des faillites s'allonge et il s'agit de faillites rurales. La bourgeoisie indigène qui est composée de propriétaires fonciers, va-t-elle succomber ? Elle est notre meilleur appui.

« Mais indépendamment même de notre intérêt, nous devons à notre rôle de tuteur de lui venir en aide. On s'y emploie d'ailleurs. Les caisses foncières ont été instituées pour des prêts à faible taux, mais beaucoup de terres n'étant pas immatriculées, leurs propriétaires se sont adressés aux usuriers plutôt qu'à nos offices de crédit, il faut agir vite. Les usuriers de Tunisie sont un fléau plus grand que les sauterelles. »

« Puis c'est « l'araignée » qui nous sert une histoire de rivière de deux millions, pourqu'on deux pluta que trois ou quatre, offerte à une jeune fiancée à l'occasion de son mariage.

N'était la somme élevée, quel mal y aurait-il eu que ce cadeau fut fait ?

Mais nous savons de source sûre et certaine que les cadeaux étaient modestes, le père n'ayant voulu accepter que de simples souvenirs qui rappelleraient à ses enfants leur séjour en Tunisie.

Et puis voici Vincent Auriol qui publie dans le « Midi Socialiste » de Toulouse, le résultat de ses observations pendant les huit jours qu'il passa à Tunis.

Nous voudrions bien le mettre sous les yeux de nos lecteurs, mais il y a des passages mauvais pour certains de nos amis que nous proposons de relever comme ils le méritent.

Ceux qui n'ont pas lu cet article dans le « Midi Socialiste » pourront en prendre connaissance chez notre confrère « Tunisie Socialiste » qui l'a reproduit, ce qui a dû faire faire une grimace à quelques fortes têtes qui avaient trouvé chez lui un droit d'asile dont ils n'usent certainement plus.

Nous arrêtons ici la série, car les journaux qui s'occupent de nous sont trop nombreux pour les reproduire tous.

Nous dirons simplement qu'à l'occasion des vins certains ont insinué que les vins importés de Tunisie n'étaient pas tous de provenance française et qu'il ne fallait admettre que ceux de nos compatriotes, des maltais et des naturalisés français; quant aux autres, qu'ils se débrouillent comme ils l'entendront pour le vendre.

Paul LUX.
EST-CE UN MINISTERE DE L'AFRIQUE DU NORD OU UN MINISTERE DE LA FRANCE EXTERIEURE QU'ON VEUT NOUS DOTER ?

Après avoir reçu les apaisements de notre ami Morinaud sur le sort qui nous serait fait avec la création d'un Ministère de l'Afrique du Nord, nous avons acquiescé à cette création.

Aujourd'hui on parle d'un Ministère de la France extérieure ?

De quelle France extérieure s'agit-il ? De l'Afrique du Nord de l'Afrique Occidentale, de l'Afrique Equatoriale, de Madagascar, de l'île de la Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de l'Indochine, etc., etc., c'est-à-dire tout ce qui actuellement appartient au Ministère des Colonies ?

De ce Ministère aussi entendu nous n'en voulons pas, et nous préférons rester comme nous sommes, l'Algérie à l'Intrieur, le Maroc et la Tunisie aux Affaires étrangères.

Nous ne voulons pas être noyés dans un noyau de colonies.

Echos et Nouvelles

S. A. le Bey, possesseur du royaume de Tunis, n'a même pas la franchise postale pour tout ce qui lui est envoyé dans son royaume ou pour ce qu'il envoie lui-même !

On accusera que c'est ridicule quand toutes les Administrations la possèdent et peuvent envoyer en franchise et recommandés tous les plus, de quelque dimension qu'ils soient, et de n'importe quel poids jusqu'à 3 kilogs.

Il y a tout de même une limite qui ne devrait pas être dépassée par le protectorat vis-à-vis du Souverain. Il est vrai que Son Altesse ne se plaint pas, alors !

LES DEPARTS POUR FRANCE

Pendant que tu trimes sous le lourd soleil ou que tu sues sang et eau sur le travail pour donner à manger à la nichée, il y en a d'autres qui, dès le 30 juin, tirent la révérence à la Tunisie et vont passer trois mois de vacances au frais, en France, sans perdre un centime de leurs appointements.

Ah ! les veinards, les heureux du jour !

LA FETE DU MOULED

Le Moulded ou la naissance du Prophète c'est, en somme, la Noël des chrétiens.

A cette occasion S. A. le Bey suivi d'une brillante escorte a parcouru les souks magnifiquement tapissés et illuminés et il a gracié un certain nombre de condamnés.

S. A. Sidi Ahmed Pacha Bey décora de sa propre main M. Mohamed Saadallah, du grand cordon du Nichan Iftikhar « pour vingt ans de loyaux services et pour l'œuvre de redressement qu'il poursuit à l'Administration des Habous », ainsi que M. Salah Eddine Baecouche, caïd de la banlieue, « pour la maîtrise et le doigté dont il a toujours fait preuve dans les différents postes qu'il a occupés » et, enfin, la plaque de grand officier fut conférée à M. Larbi Djellouli, chef du Service de la chancellerie du Gouvernement tunisien.

Nous nous associons à la joie de nos protégés, hélas ! bien atteints par la crise, et leur souhaitons que les fêtes prochaines leur procurent plus de joie que celles de cette année.

INFORTUNE BEN ROMDANE

Le mauvais sort en est jeté malgré tes avances au pouvoir.

Le 31 juillet, vos biens, si personne ne vous tend la main seront vendus à la barre du Tribunal de Souss. Ce sera la plus forte vente qu'on ait jamais vu à ce tribunal.

Infortuné Ben Romdane, malgré tout, nous vous souhaitons de sortir de cette fâcheuse posture, mais comment puisque la Caisse de gestion n'est pas encore créée.

La presse parisienne réclame le renouvellement de la mission de M. Lucien Saint à Rabat

La presse parisienne, dit le « Petit Marocain », commence à sérieusement s'occuper du renouvellement de la mission de M. Lucien Saint. Après l'« Echo de Paris », Alfred Oulmann écrit aujourd'hui dans le « Petit Bleu » :

« Les inconvénients du système des missions temporaires réapparaissent aujourd'hui avec le cas de M. Lucien Saint. M. Lucien Saint a derrière lui une carrière dont il est inutile de rappeler une fois de plus les brillantes étapes marquées d'éminents services. Ses qualités d'administrateur, son autorité, son énergie, ses initiatives, son activité ont fait merveille en Tunisie. Appelé à la Résidence Générale au Maroc, M. Lucien Saint y a continué les grandes traditions du maréchal Lyautey dont il a parfait l'œuvre, notamment en réduisant les derniers éléments qui entretenaient la dissidence dans le Protectorat.

« Entre temps, M. Lucien Saint est devenu sénateur de la Haute-Garonne et de ce fait, en vertu de la loi sur les incompatibilités parlementaires, il ne peut conserver sa fonction de résident général au Maroc que comme chargé d'une mission temporaire qui, du reste, arrive à son terme dans quelques jours.

« Mais, si M. Lucien Saint a sa place marquée au Luxembourg, il est non moins vrai que sa présence au Maroc est encore beaucoup plus utile pour l'intérêt français. Il y a entrepris une œuvre d'une exceptionnelle valeur, qui doit être continuée sans limitation de temps et surtout sans le risque que comportent toujours les changements de méthodes et de personnes.

« Au-dessus de toutes ficelles légales ou constitutionnelles, il y a l'intérêt permanent du pays. C'est pourquoi il faut désirer que le gouvernement trouve le moyen de conserver à M. Lucien Saint son poste au Maroc autrement que par un renouvellement semestriel. La France n'a pas de trop de tous ses grands serviteurs qui, comme M. Lucien Saint, joignent à la passion de se dévouer au pays l'expérience, la valeur et l'autorité. »

UNE BELLE BROCHURE

DE PROPAGANDE TOURISTIQUE

C'est celle que vient de faire éditer le Syndicat d'Initiative à plusieurs milliers d'exemplaires.

Ce magnifique ouvrage est sorti des presses de l'IMPRIMERIE GORSSE, BASCONE ET MUSCAT qui, par ce beau travail, s'est mise au premier rang de nos plus grandes imprimeries typographiques françaises, car en France on n'aurait pas mieux fait.

Nous félicitons très sincèrement et le Syndicat d'Initiative présidé par le Docteur Gérard, et les maîtres-imprimeurs.

« SHEHERAZADE »

Un nouveau journal, sous ce titre, vient de paraître à Tunis.

Il faut avoir de l'estomac pour créer un journal en juillet, et nos confrères ne doivent pas en manquer.

Nous leur souhaitons longue vie et prospérité, mais ce que nous trouvons d'exagéré c'est d'imprimer le plus fort tirage des périodiques de Tunisie !!!

Quand nous tirions dix mille exemplaires au plus fort de nos luttes, nous ne l'avons jamais fait pour ne pas froisser nos confrères, même la « Dépêche Tunisienne », dont le tirage était moindre.

SUCCES UNIVERSITAIRES

Nous apprenons avec plaisir que Mlle Françoise Luccioni, fille de Mme Luccioni et du sous-chef de service au Dar-el-Bey vient de passer en Sorbonne, simultanément, avec la mention bien, les trois derniers certificats de licence ès-lettres.

Nous la prions de agréer nos sincères compliments et adressons nos félicitations à son père et à Mme Luccioni.

LA NOUVELLE GARE DE BONE

Samedi dernier a eu lieu sans grande cérémonie l'ouverture de la nouvelle gare de Bone.

C'est un événement pour la localité, et nous regrettons fort que la notre ne soit

même pas commencé, ce qui est vraiment fâcheux.

On prétend que le trafic voyageurs ayant beaucoup diminué, la gare actuelle peut encore servir.

C'est une erreur, il faut la mettre en chantier le plus tôt possible et faire cesser la concurrence automobile qui use nos routes sans profit pour la collectivité.

Il faut frapper fort les transports d'un impôt égal à celui que l'on paie sur les marchandises.

Au besoin qu'on donne à l'entreprise la surveillance de nos routes et nous vous fournissons notre billet que l'adjudicataire y trouvera son compte tout en payant des millions au Gouvernement.

LE PROCÈS DE LA CAISSE RÉGIONALE

C'est demain que commencera devant le tribunal criminel le procès de la Caisse Régionale qui eut un si énorme retentissement, voici deux ans par le chiffre important des détournements qui s'élevèrent à une douzaine de millions dont le tiers escamoté par un président de la Caisse est décédé aujourd'hui.

Cette affaire nécessitera trois jours d'audience et peut-être ne sera-t-elle terminée que très tard samedi.

Nous en parlerons

L'INAUGURATION DE LA PISCINE

Samedi après-midi aura lieu l'inauguration de la piscine en présence des autorités de la Régence, ce sera un triomphe pour la Ligue de Natation et de Sauvetage.

LE PAIN CHER DANS LA BANLIEUE SUD

A quoi sert d'abaisser le prix du pain si les boulangers diminuent le poids comme à Saint-Germain où il n'y a pas de boulangeries et les épiciers trouvent que leur bénéfice n'est pas suffisant et majoré d'un ou de deux sous le pain de 1,65 pesant 700 à 725 grammes.

Une petite tournée policière mettra vite fin à ce petit trafic.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec beaucoup de regret la mort de M. Léon Ghez, chevalier de la Légion d'honneur, conseiller municipal et directeur des Etablissements Orosdi-Back depuis un quart de siècle.

Nous prions sa famille d'agréer nos condoléances attristées.

Administration des Habous

Il est donné avis au public que le lundi vingt-quatre juillet 1933, à neuf heures du matin, il sera procédé à l'Administration des Habous, rue de l'Eglise n° 55 à Tunis à l'échange par voie d'enchères publiques de

DEUX OLIVETTES

L'une complantée de 255 pieds d'oliviers dite El Karoubi et Saniet el Karouba, sise à la Soukra, banlieue de Tunis, d'une contenance approximative de 2 hectares 85 centiares.

MISE A PRIX : 58.950 francs.

L'autre complantée de 17 pieds d'oliviers, dite Aouinet el Kouri, sise à Ras-Tabia, d'une contenance approximative de 55 ares.

MISE A PRIX : 6.000 francs.

Pour prendre connaissance des cahiers des charges et des plans, on est prié de s'adresser au Bureau foncier n° 28, à l'Administration des Habous.

Le directeur des Habous, Mohamed SAADALLAH.

BREVET TUNISIEN N° 4020

MM. Eugène, Justin, Nestor Millet et Marcel, Emile, Armand Leroux, propriétaires du brevet tunisien d'invention numéro 4020, déposé le 12 juin 1930, délivré le 25 août de la même année pour : « Machine à répandre le sable, le gravillon ou des matériaux analogues à chargement automatique » désirent entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licence pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur, à Tunis, 20, rue de Russie.

Station Thermale de Korbous

« SAISON D'ETE »

1^{er} Juin au 1^{er} Octobre, réduction de 50 % sur les tarifs des villas et appartements vides ou meublés des 6 premières catégories et de 25 % sur les 7 et 8^{es} catégories.

Autobus quotidien.

Tarifs et renseignements : 5, avenue de Paris à Tunis; tél. 10-45 et Directeur Exploitation à Korbous, tél. 4.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement.

S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis — Tél. : 10.49.

ANISSET E LICARI

Les Ets G. et E. Licari ont l'honneur d'informer leur fidèle clientèle qu'ils se mettent dès à présent en mesure de lui donner satisfaction en reprenant la fabrication de leur anisette, si anciennement réputée, dès que le permettront les dispositions du décret qui sera incessamment mis en vigueur.

DEMANDEZ PARTOUT
le Rhum Chauvet
JULES CURTELIN et JEAN CASSAR
Représentants-dépositaires
4, Rue de Flandres — TUNIS

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés
Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Agence en Tunisie :
TUNIS — BEJA — BIZERTE — MATEUR
MONASTIR — SFAX — SOUSSE

Escompte et Recouvrements
TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE
Location de compartiments
de COFFRES-FORTS
— Dépôt de Golis —

MATELASSIER - TAPISSIER

Fourniture de toiles, laine et crin végétal
Réparations de divans et sommiers
FAÇON A DOMICILE
Main-d'œuvre française et soignée

DREVON

SAINT-GERMAIN (Tunisie)
Dépositaire des vins
du vignoble de de Carnières

Etablissements OROSDI-BACK
13-15, Rue Es-Sadikia et 2, Rue des Belges — TUNIS
MAISON VENDANT LE MEILLEUR MARCHÉ EN TUNISIE
Du 2 au 15 JUILLET 1933
Grande Vente Réclame à Prix Unique
5 F. — 7 F. — 10 F. — 15 F. — 19 F.
29 F. — 39 F. — 49 F. — 59 F.
Nous engageons vivement notre clientèle à visiter nos étalages où sont exposés des milliers d'articles de première fraîcheur, sacrifiés à des prix inconnus jusqu'à ce jour.

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877
Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés
Réserves : 90.000.000 de Francs
Siège Social : PARIS, 50, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DE BOURSE ET DE CHANGE
Comptes de dépôts à vue et à préavis
Dépôts à échéance
Escompte et Encaissement de tous Effets
Crédits de Campagne
Prêts sur Marchandises
Envois de Fonds — Opérations sur Titres
Garde de Titres — Souscriptions
 Paiement de Coupons
Location de compartiments de coffres-forts
Emission de Chèques
et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France
et dans toutes les villes et principales localités de l'Algérie et du Maroc et en SYRIE

EN TUNISIE :
Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Le Kef, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Soussse, Zarzis.

Correspondants dans le monde entier

POUR LES PHILATELISTES
A vendre un lot assez important de timbres tunisiens neufs et oblitérés et un grand nombre de timbres anciens tunisiens, français et des colonies.
S'adresser à M. l'Administrateur de la « Petite Tunisie » à Tunis.

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR ARCHITECTE
TUNIS — 22, Rue de Russie — TUNIS
DEPOT DE MACHINES AGRICOLES
41, Ave Al-Djazira, 41

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales
J. & A. Bembaron
7, Rue d'Italie - TUNIS

N.B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85
Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs, Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'intérieur.

Dépôt Général de la FARINE LAROUSSE

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

S. rue Léon Roches
TUNIS
Eau courante Ascenseur
12 appartements avec salle de bain privée
Chauffage central partout
Salle pour noces et banquets
J EYMON Propriétaire

LE CHAT NOIR

70°
EAU DE COLOGNE
TRIPLE EXTRAIT
Simon TUNIS

VETEMENTS J. BELL


V. DARVAUX
reunis
Téléph. 30.55
7, Rue des Belges
TUNIS
Vêtements Civils et Militaires
Rayon spécial de décorations et insignes

PHARMACIE BLOCH

1, Avenue de France, et Rue Al-Djazira
BLOCH Léon Fils
Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier
Laureat de l'École Supérieure d'Alger
Lisez Excelsior et Dimanche Illustré avec ses inévitables Dicot, Zig et Pucca et Alfred le pingouin.

Maisons recommandées

Artificiers — Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur rue de Bretagne - Tunis.
Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres — Cuisine réputée à prix fixe, à la carte — Ascenseur.
Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoli Mentero et Garcia - Tél. 24.17 — 1, Rue Al-Djazira, Tunis — Gros, demi-gros, détail.
Belle Jardinière — Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. — M. A. Comby — 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).
Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis — Brami Frères et Cie, propriétaires.
Grand Hôtel de France — 1^{er} ordre — L. de Lacroix, propriétaire — (Soussse-Tunisie).
Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr Guénot — 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun — Tunis
Le Gérant : E. LUMBROSO
Imp. GORSE, BASCONE et MISCAT

Plus que jamais

ACHETEZ DU TERRAIN

Pour y faire bâtir ou comme placement....
L'acquisition la plus sûre....
C'est celle d'un lot de terrain dans le joli site

HAMMAM-PLAGE-LES-PINS

Plage paisible, élégante, comportant tout l'aménagement moderne, située juste au-delà d'Hammam-Lif.
Pour renseignements, visiter ou recevoir plan.
Voir ou écrire :

A. Naccache 6, RUE D'ALGER — TUNIS
Téléph. 10.49

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI
USINE A VAPEUR
Rue d'Espagne et Rue de Besançon — TUNIS
Liqueurs de premier choix — Vins en gros
SPECIALTE D'AMER ET DE FERNET LICARI
Récompenses à plusieurs expositions et concours. — Médaille d'or. — Exposition Universelle de Paris 1900. — Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.

Restaurant du Japon

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —
Directeur : M. Léonard RIZZO
La direction des cuisines a été confiée à M. LE GAC, ex-chef des cuisines de l'Hôtel d'Argenson, Paris.
Service à la grande carte. — Repas à 8 fr. — Pension 500 fr., demi-pension 300 fr., service non compris.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL
PELLET César, agent
DEPOSITAIRE A TUNIS : 16, Rue de Syracuse
Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.
Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

L'HUILE QUI GRAISSE LE PLUS

« Vacuum Mobilcil »
Marque « GARGOYLE »
Maison A. MODIGLIANI
Agent général et Dépositaire pour la Tunisie
5, Rue Saint-Charles — TUNIS — Tél. : 6.

Compagnie de Navigation Mixte

(Compagnie Touache) Services Maritimes entre Tunis et Marseille
Départ de Tunis le jeudi à 10 h. : Départ de Marseille le lundi à 12 h. — Arrivée à Marseille le vendredi à 17 h. — Arrivée à Tunis le mardi à 19 h.
Départs supplémentaires de Tunis : les dimanches 2 e) 9 juillet ; et de Marseille : les jeudis 21 et 28 Septembre même horaire).
Pour fret et passages s'adresser aux bureaux de l'Agence : 5, rue d'Alger à TUNIS
Les Agents : PEDELUPE & PIETRA

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens
La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger — Tunis.

Garage Victorine

Box particulier — Entretien des autos
12, Rue de Vesoul (à 100^m de l'Av. Jules-Ferry)

Moulins-Concasseurs Bamfords « LE RAPIDE »

MOULINS pour blé, orge, maïs, café, etc...
1.200 références en Tunisie
Essais, devis et renseignements franco sur demande

INDUSTRIA

70 Avenue de Carthage — TUNIS

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée
AGENCE DE TUNIS
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia
Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis du matin — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »
(58^{es} ANNEE)
28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96
Vous qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs
Siège Social à Tunis — Succursales à Soussse, Sfax et Bizerte
Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville, Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba
Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes
Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays.
Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts
Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.
« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.
S'adresser pour tous renseignements à
MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux
4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie
Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Crus admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire
Fers, aciers marchands
Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud
ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)
BUREAUX : Rue Es-Sadikia

DOMAINE DE POTINVILLE

Chaux Hydraulique et Ciments
DÉPOT : au Port (local de la Sté des Chaux et Ciments France-Afrique)
BUREAUX : 29, Avenue Jules Ferry — TUNIS — Tél. 1.7
POTINVILLE, Téléph. N° 3 (Réseau d'Hammam-Lif.)